



Vigne

Edition **Charentes**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

N°15
09/07/2019



Animateur filière
Magdalena GIRARD
Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime
magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr

Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°15 du 09/07/2019 »*

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen (Ugni blanc) : 31** – baies à taille de pois

Mildiou

- **Risque potentiel en baisse, conditions défavorables**

Oïdium

- **Risque en hausse, sensibilité des grappes en diminution**

Black rot

- **Risque stable, conditions défavorables**

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).

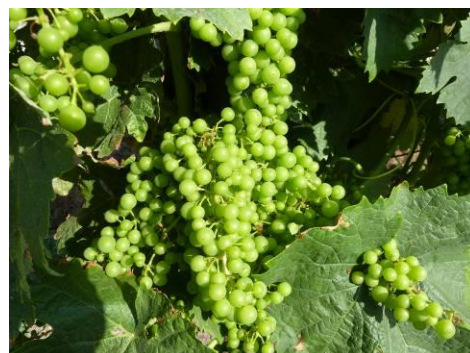
ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Phénologie

L'Ugni blanc est au stade moyen 31, baies à taille de pois (stade moyen sur les 48 parcelles suivies). Le nombre de feuilles par rameau est de 20 (+1.5 feuille depuis la semaine dernière). La longueur moyenne des rameaux est de 146.1 cm (+15.4 cm depuis la semaine dernière).

La vigne conserve une croissance normale pour cette période de l'année. Le stade petit pois est observé dans toutes les parcelles malgré une certaine hétérogénéité des grappes au sein d'une même parcelle. On observe toujours un retard d'une semaine par rapport à 2018.

Les rameaux non écimés continuent leur croissance mais ont une longueur relativement faible (en moyenne pour cette période de l'année, les rameaux non rognés mesurent environ 180 cm). Néanmoins certains rameaux vigoureux dépassent les 3 mètres. On constate de nombreux phénomènes de coulure et de millerandage.



**Ugni blanc - stade 31
(baies à taille de pois)**

Climatologie

→ De la semaine passée

Températures

Les températures de la semaine passée ont légèrement augmenté, avec 24,2°C en moyenne.

Pluies

Sur la semaine passée, le réseau de stations météo a enregistré 0.6 mm de pluies en moyenne, avec un maximum de 3 mm pour Archiac et un minimum de 0 mm pour de nombreuses stations.

→ Prévisions météo

Les prévisions météo annoncent de la chaleur sans précipitations.

Maladies

→ Mildiou

Observations

45 témoins sur 46 présentent du mildiou. Il poursuit plus lentement sa progression, en fréquence comme en intensité. En moyenne, 55 % des ceps sont atteints dans les témoins (contre 52 % la semaine dernière). De nouvelles taches sont régulièrement observées sur jeunes feuilles. On constate également la présence de mildiou mosaïque. La fréquence d'attaque sur feuilles est de 27 % (contre 21 % la semaine dernière), avec l'intensité moyenne de 5,9 % (au lieu de 4,8 %).



Mildiou mosaïque – TNT de Floirac
(Crédit photos M. Girard – CA17)

En moyenne, 23 % des grappes sont touchées, contre 19% la semaine dernière. La fréquence d'attaque est supérieure à 70 % dans les témoins de Birac, Pons, Berneuil, Saintes et Foussignac.

L'intensité d'attaque sur grappes augmente faiblement, passant de 6 à 6,8 %. Elle reste en général inférieure à 30 %, sauf dans le témoin de Saintes (60 %) et de Pons (33 %)

5 parcelles traitées sur 15 présentent du mildiou (parcelles de référence). Les fréquences et intensité d'attaque restent faibles (5.5 % des ceps atteints en moyenne). Les grappes sont touchées dans une seule parcelle traitée.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

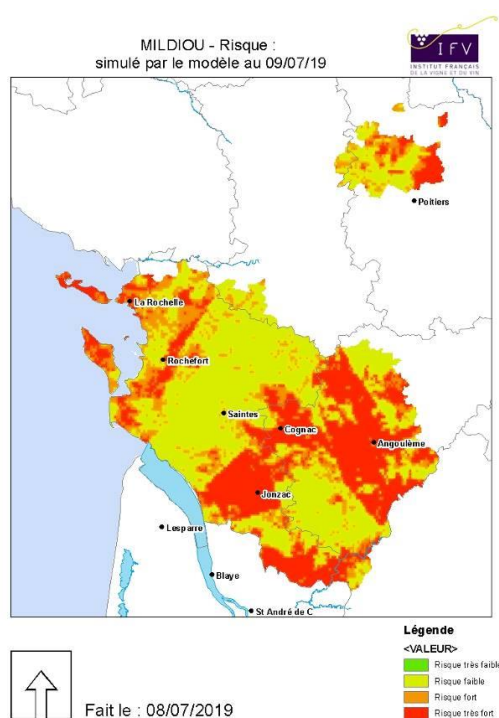
Au cours de la semaine dernière, les zones concernées par un risque potentiel faible se sont agrandies grâce aux conditions climatiques chaudes et à l'absence quasi généralisée de pluie. Néanmoins, des zones importantes sont encore concernées par un risque potentiel très fort.

Des contaminations épidémiques ont été calculées le 1^{er} et le 5 juillet. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés a plus ou moins augmenté en fonction du cumul de pluie sur la période. Des contaminations importantes ont pu être enregistrées localement sur les orages du 1^{er} juillet.

Dans les trois jours à venir

Les deux prévisions météorologiques, la plus probable et la plus sèche, annoncent une absence de pluie. L'hypothèse la plus humide annonce des pluies inférieures à 1 mm, sauf sur le sud du vignoble, avec un cumul de 3 mm. Les températures seront de 15-18°C pour les minimales et 30-32°C pour les maximales. Dans les trois jours à venir et quelle que soit l'hypothèse retenue, les zones concernées par un risque potentiel faible vont s'agrandir.

Aucune contamination ne devrait avoir lieu en raison des hauteurs de pluies prévues très faibles et inférieures à 2 mm. Dans le cas de l'hypothèse la plus humide, des contaminations pourraient se déclarer dans le sud du vignoble.



Evaluation du risque :

Risque potentiel en nette diminution, conditions défavorables.



Risque de nouvelles contaminations très faible, sauf en cas de pluies

 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

Méthodes alternatives :

- Rogner pour éliminer les jeunes feuilles sensibles.

→ Alerte résistances

Les couples « Mildiou - QoI, QiI ou fluopicolide », soit l'amétoctradine, l'amisulbrom, la cyazofamide et le fluopicolide sont exposés à un risque de résistance. Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ces bioagresseurs, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour analyse en laboratoire (gratuit) : magdalena.girard@charente-maritime.chambagri.fr tél 06.89.10.19.27.

Méthodes de gestion des résistances :

- **Diversifier** les **pratiques** (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires)
- Utiliser une **dose adaptée**
- **Associer** les modes d'action lors d'une application (si possible)
- **Diversifier** des modes d'action **dans le temps** (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre)
- **Diversifier** les programmes de traitement **dans l'espace** (Mosaïque spatiale)

Le site du **réseau R4P** recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

→ Oïdium

Observations

L'oïdium progresse dans les témoins non traités : 4 nouvelles parcelles sont atteintes (Saint Sulpice de Cognac, Saintes, Pons, La Couronne) portant à 13 le nombre de parcelles témoins présentant de l'oïdium, contre 9 la semaine dernière. La fréquence d'attaque est en général faible (en moyenne 2.4 % des ceps touchés), et les intensités sur feuilles et grappes également. Seules deux parcelles, celle de Rivedoux (Ré) et celle de Rouillac, présentent des fréquences d'attaque sur ceps et feuilles supérieures à 60 %, et également 60 % des grappes fortement atteintes à Rouillac.

Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

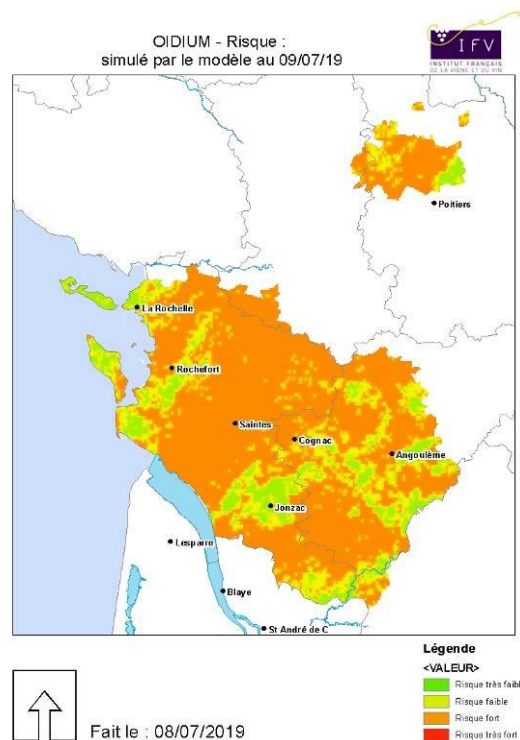
Les conditions climatiques peu pluvieuses ont été, d'après le modèle, favorables au champignon. Le risque potentiel a progressé et a atteint sur la presque totalité du vignoble un niveau fort.

Des contaminations épidémiques ont été calculées sur le vignoble. D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés a modérément augmenté.

Dans les trois jours à venir

Dans les trois jours à venir, les zones concernées par un risque potentiel fort vont continuer à s'agrandir.

Selon l'hypothèse la plus probable, le modèle ne prévoit pas de contaminations épidémiques durant ces trois prochains jours. Dans le cas de l'hypothèse la plus humide, des contaminations pourraient se déclarer dans le sud du vignoble.



Evaluation du risque :

Risque en augmentation, diminution de la sensibilité des grappes.



Risque majoritairement fort
mais peu de contaminations probables

Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

→ Black rot

Observations

La quasi-totalité des parcelles témoin présente du Black rot.

On note une faible évolution depuis la semaine dernière, avec en moyenne 26 % des ceps atteints (contre 24 % la semaine dernière), et 8.7 % des feuilles atteintes (contre 7 % la semaine dernière). L'intensité d'attaque reste très faible sur feuilles comme sur grappes (inférieure à 1 %). 8 parcelles sur 46 présentent du Black rot sur grappes, avec fréquence et intensité faibles.

5 parcelles de référence sur 15 présentent des symptômes de Black rot sur feuilles, avec au maximum 30 % des ceps concernés mais peu de taches, et de faible intensité.

Modélisation (source IFV)

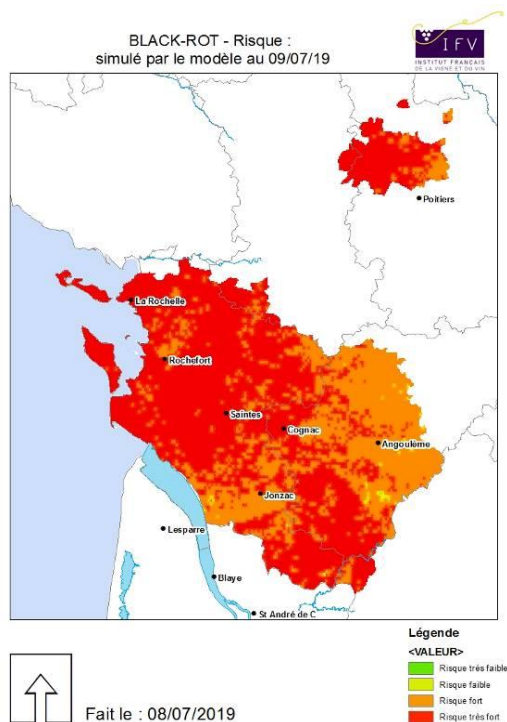
Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel est resté majoritairement fort à très fort sur le vignoble.

Selon le modèle, quelques nouvelles contaminations ont eu lieu. Le nombre d'organes contaminés a très faiblement augmenté sur le vignoble.

Dans les trois jours à venir

Aucune évolution notable du risque potentiel ne devrait intervenir dans les trois jours à venir. Selon l'hypothèse la plus probable, le modèle ne prévoit pas de contaminations épidémiques durant ces trois prochains jours.



Evaluation du risque :
Pression parasitaire toujours importante, conditions défavorables.



Risque de contaminations très faible

Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

Contrôlez vos parcelles pour évaluer l'état sanitaire de votre vignoble.

Ravageurs

→ Tordeuses

Les captures de *Cochylis* continuent sur les secteurs de Montendre, Mortagne sur Gironde, Rouillac, Sablonceaux, Chatenet et St Germain de Lusignan et Saintes.

Le début du vol d'Eudémis se confirme sur les secteurs de Champagne Vigny, Jarnac, Mortagne sur Gironde, Sablonceaux Sigogne, Montendre et Pons.

→ Cicadelles vertes

Le piégeage des cicadelles vertes a diminué cette semaine. Le pic de vol a eu lieu 28 juin.

Méthodes alternatives :

L'argile kaolinite calcinée joue un rôle de barrière minérale vis-à-vis des larves de cicadelles vertes. Elle rend la vigne beaucoup moins attractive, perturbe les déplacements de l'insecte, l'alimentation et les pontes. Un traitement à l'argile peut être réalisé cette semaine sur des parcelles à risque pour limiter les dégâts de fin de saison.

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- Effectuer les prélèvements pour les analyses de résistances
- Continuer les relevés de pièges chromatiques et les comptages de larves de cicadelles vertes sur la face inférieure de 100 feuilles
- Détecter les taches de mildiou, d'oïdium et de Black rot, surveiller les jeunes grappes
- Relever les pièges sexuels et alimentaires
- Enregistrer les observations dans Epicure

Vous retrouverez tous les protocoles et tutoriels des suivis BSV en [cliquant ici](#)

N'hésitez pas à nous demander le Guide de l'Observateur, également [disponible en ligne](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime, la Coopérative Agricole d'Achats en Commun et d'Approvisionnement (Île d'Oléron), la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, BGD Conseil, la FDCETA, la FREDON Poitou-Charentes, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac, Barbezieux et l'Oisellerie.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".